



Gestion intégrée des risques dans l'administration publique et les projets

Les organisations disposent rarement d'une politique d'évaluation et « d'acceptation » des risques. Il en résulte diverses attitudes en matière de management des risques au sein de l'organisation ainsi qu'un manque de communication et de coordination entre les services. La gestion intégrée des risques contribue à maximiser les objectifs stratégiques des organisations. Ce séminaire présente une approche organisationnelle de la gestion des risques applicables aux ministères, agences nationales, entreprises parapubliques et privées.

CLIENTÈLE CIBLE :

- Agents(es) de planification de politiques, de programmes ou de projets
- Coordonnateurs(trices) et directeurs(trices) de programmes et projets
- Gestionnaires des risques
- Directeurs(trices) et chefs de département

DURÉE : 2 semaines

OBJECTIFS PRATIQUES

- ✓ **Habiliter** les participants à mettre en place une approche de gestion intégrée des risques dans une organisation.
- ✓ **Maîtriser** les outils analytiques d'évaluation des risques et de la gestion des risques.
- ✓ **Évaluer** l'efficacité et l'efficience tant du processus que du système de gestion des risques.

THÈMES ET CONTENUS

- **Introduction aux risques :** Définition d'un risque, évolution de la gestion des risques. Risques, urgences et crises. Risques et récompenses.
- **Gestion intégrée des risques :** Valeur ajoutée de la gestion des risques. Standards et bonnes pratiques. Attitude organisationnelle face aux risques. Nature des risques dans différents contextes institutionnels (stratégie, opérations, projets). Processus organisationnel de réponse aux risques. Intégrer la gestion des risques dans les processus existants.
- **Planification et communication :** Valeur ajoutée de la planification des risques. Organisation des politiques et des cadres de gestion des risques. Inciter à la prise de risques rationnelle. Diligence normale et communication en matière de risques.
- **Mise en œuvre du cadre de gestion des risques :** Structure et catégorisation des risques. Analyse et évaluation qualitatives et quantitatives des risques. Profils de risques : magnitude, probabilité et impacts. Le portefeuille institutionnel de risques. Risques résiduels et secondaires.
- **Suivi et évaluation du processus de gestion de risques :** Gestion du portefeuille de risques. Examen périodique des risques. Évaluation et mise à jour des réponses aux risques émergents. Rendements de la gestion des risques et tableaux de bord.

